Dans chaque département, un plan d’alerte et d’urgence au profit des personnes âgées et des personnes en situation de handicap en cas de risques exceptionnels est institué (article L 116-3 du Code de l’Action Sociale et des Familles)

Le Maire est dans l’obligation d’établir un registre nominatif des personnes vulnérables dans le cadre du plan d’alerte et d’urgence (article L121-6-1 du CASF).

La Ville de Butry-sur-Oise invite les Butryots et Butryotes à s’inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables, afin, qu’en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid…), le CCAS puisse prendre de leurs nouvelles et intervenir si besoin.

**Pour vous inscrire, ou inscrire un proche (avec son accord), merci de retourner la fiche ci-jointe complétée par vos soins en mairie.**

NOM……………………………………………………Prénom…………………………...……... Né(e) le ……………………………………………..

Adresse complète…………………………………………………………………………………...

…………………………………………………………………………………………………...…Téléphone……………………………………

Fiche remplie par :

L’intéressé(e)……………………………………………………………………………………….

Le représentant légal (Nom, prénom, téléphone) :…………………………………………………..

Autre (Nom, prénom, téléphone) :…………………………………………………………………..

Je sollicite mon inscription sur le registre communal des personnes isolées pour bénéficier des interventions des services sanitaires de ma commune dans le cadre du Plan Départemental d’alerte et d’urgence en cas de risques exceptionnels (loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 et décret n°2004-926 du 1er septembre 2004.

*Cocher la case qui correspond à votre situation :*

 en qualité de personne âgée de 65 ans et plus

 en qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail

 en qualité de personne en situation de handicap

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

|  |
| --- |
| **Proches à contacter en cas de besoin** |
| **NOM – Prénom** | **Adresse** | **Téléphone** | **Lien de parenté** | **Dépositaire des clés** |
|  |  |  |  | OUI NON |
|  |  |  |  | OUI NON |
|  |  |  |  | OUI NON |

J’atteste sur l’honneur l’exactitude des informations communiquées.

Je suis informé(e) qu’il m’appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, afin de permettre la mise à jour des données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d’alerte et d’urgence.

Fait à Butry-sur-Oise, le

**Signature**

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d’aider les pouvoirs publics dans la mise en place d’un dispositif d’alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l’organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l’action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de Butry-sur-Oise. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents communaux, ainsi que, sur sa demande, le Préfet.

Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits d’opposition, d’accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à la Mairie de Butry-sur-Oise – Place Pierre Blanchard – 95430 Butry-sur-Oise ou par courriel à mairiedebutrysuroise@wanadoo.fr. Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la commune à l’adresse rgpd@cdg67.fr.